

Arrêté du 11 MARS 2016
fixant la composition du comité technique ministériel

Le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du Gouvernement,

- VU la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;
- VU le décret n°2011-184 du 15 février 2011 modifié relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'Etat ;
- VU l'arrêté du 27 juin 2011 modifié portant institution des comités techniques au ministère chargé de l'agriculture ;
- VU l'arrêté du 02 janvier 2015 fixant la composition du comité technique ministériel,

Arrête :

Article 1er - Les représentants de l'administration siégeant au sein du comité technique ministériel institué par l'arrêté du 27 juin 2011 susvisé, sont désignés comme suit :

- le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt ou son représentant, la secrétaire générale ou le secrétaire général adjoint ;
- le chef du service des ressources humaines ou son représentant.

Article 2 - Les représentants du personnel siégeant au sein du comité technique ministériel institué par l'arrêté du 27 juin 2011 susvisé, sont désignés pour quatre ans comme suit :

Pour la C.F.D.T :

Membres titulaires

M. MOINARD Jacques
M. HEDRICH Philippe

Membres suppléants

Mme PRIGENT Myriam
M. LOCICERO Didier

Pour la liste commune CFE-CGC CFTC SNISPV-FGAF :

Membre titulaire

Mme Déborah INFANTE-LAVERGNE

Membre suppléant

M. MOREAU Michel

Pour la F.S.U :

Membres titulaires

M. LE BOITEUX Jean-Marie
Mme GUILLOU Sylvie

Membres suppléants

M. CHASSAGNETTE Frédéric
M. TOUBIN François

Mme DEBORD Sylvie
M. JOLY Bernard
M. PAGNIER Serge

Mme MATTEI Clémentine
Mme BOUHADDI Fatima
Mme BRUKHANNOF Caroline

Pour la C.G.T :

Membre titulaire

Membre suppléant

Mme FILIPPI Muriel

M. LEPELTIER Pascal

Pour l'Union des syndicats Force Ouvrière :

Membres titulaires

Membres suppléants

M. MAITRE Patrice
M. LEBOSSE Jean-Claude
M. DELMAS Michel

M. LEROY Jean-Christophe
Mme HEUZE Christine
M. TOUZET Stéphane

Pour l'U.N.S.A :

Membres titulaires

Membres suppléants

M. COSTA Philippe
M. SIGALA Guy
M. STEUX Alain

Mme LATIL Claire
Mme HARNICHARD Martine
M. FLEURY Didier

Article 3 - La secrétaire générale est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à PARIS

*Pour le ministre de l'agriculture, de
l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole
du Gouvernement,*

La secrétaire générale



Valérie METRICH-HECQUET